

SAGE

SAMENDENI-SOUROU

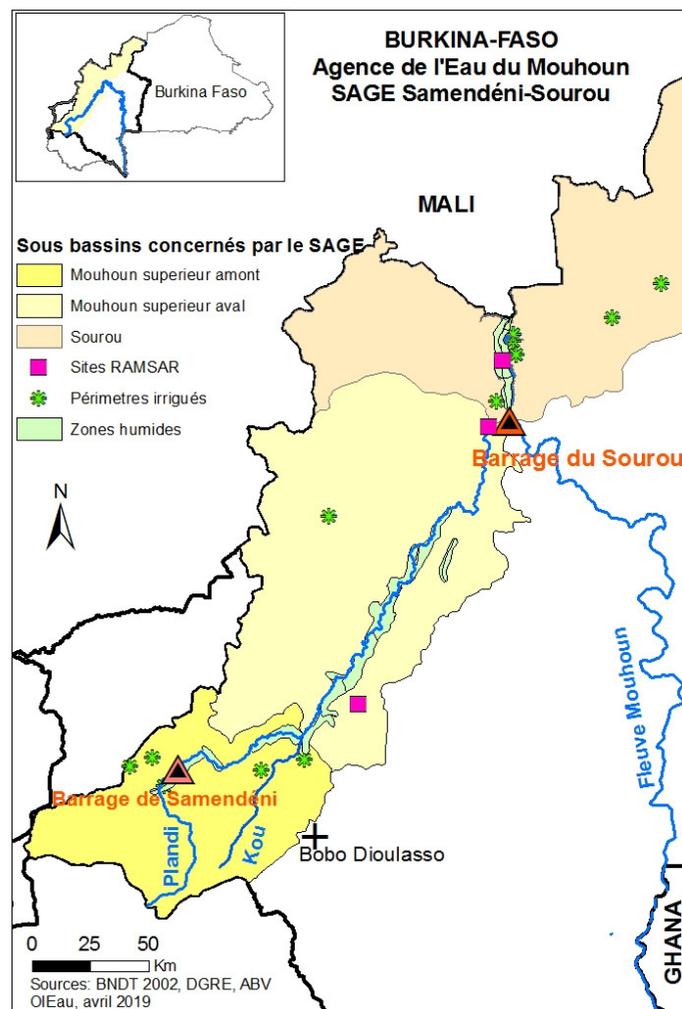
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
des vallées de Samendéni et du Sourou



LE TERRITOIRE

Les problématiques

- Le Mouhoun : seul fleuve à écoulement permanent et « grenier » du Burkina avec près de 30% de la production agricole nationale
- Barrages exploités en amont et en aval de la vallée du Mouhoun supérieur
- Nombreux sites d'intérêts écologiques
- Urbanisation rapide
- Conflits d'usages et fonciers entre acteurs
- Équilibre entre les besoins futurs et la disponibilité



La Boucle du Mouhoun, région de l'EC-AEM* est considérée comme le "grenier" agricole et hydrique du Burkina et voit se développer plusieurs pôles d'exploitation agricole.

Le territoire Samendéni-Sourou, englobant une partie de cette région compte de nombreux sites d'intérêts écologiques : plans d'eau, mares, marais et forêts classées.

Ces avantages environnementaux sont à concilier avec le développement urbain, industriel et artisanal du territoire, limitrophe avec la 2ème ville du pays, Bobo Dioulasso. Le SAGE du complexe Samendéni-Sourou, dont le périmètre n'est pas encore délimité, s'étendra en partie sur 3 sous bassins de l'EC-AEM : le Mouhoun supérieur amont avec le barrage de Samendéni, le Mouhoun supérieur aval avec le fleuve Mouhoun, et le Sourou avec le barrage du Sourou.

Chiffres clés

SUPERFICIE

35 800 km² Superficie des 3 sous bassins sur lesquels le périmètre du SAGE sera délimité

EAU POTABLE

69 % Taux moyen d'accès à l'eau potable dans la région de la Boucle du Mouhoun en 2017

ASSAINISSEMENT

16 % Taux moyen d'accès à l'assainissement dans la région de la Boucle du Mouhoun en 2017

ZONES HUMIDES RAMSAR

3

- Mare aux hippopotames
- Zone de confluence Mouhoun-Sourou
- Vallée du Sourou

ADMINISTRATION

10 Nombre moyen des Provinces recouvertes par les 3 sous bassins

Barrages

BARRAGE DE SAMENDENI

- Mise en eau : 2017
- Sur un affluent amont du fleuve Mouhoun
- Capacité maximale d'1,05 milliards de m³
- Vocation de complexe hydro agricole (prévision de 21 000 ha de champs irrigués), hydroélectrique et d'alimentation en eau potable pour les futurs besoins

BARRAGE DU SOUROU

- Mise en eau : 1985
- Fonctionnement particulier de la zone de confluence Mouhoun-Sourou, avec des crues et décrues, et échanges avec le Mali
- Capacité maximale de 500 millions de m³
- Complexe hydro agricole (prévision de 20 000 ha de champs irrigués, 4000 ha déjà aménagés)
- Bassin de la retenue transfrontalier avec le Mali.

*EC-AEM : Espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Mouhoun

LE SAGE SAMENDENI-SOUROU

1er SAGE du Burkina Faso

Le SDAGE a identifié 7 sous bassins hydrographiques majeurs pour l'élaboration des SAGE. Face aux enjeux spécifiques du territoire et la mise en eau du barrage de Samendéni, le SDAGE a recommandé l'élaboration d'un 8ème SAGE prioritaire : le SAGE du complexe Samendéni-Sourou. Ce SAGE a une portée transversale sur 3 sous bassins, considérant les zones d'interventions et les objectifs prioritaires à traiter. Le périmètre exact de ce SAGE doit-être délimité.

Les objectifs du SAGE pour répondre aux enjeux

- 1 Etablir les règles de gestion coordonnée du barrage de Samendéni et des vannes de Lery
- 2 Fixer les modalités de mise en valeur des vallées de Samendéni et du Sourou
- 3 Prendre en compte la gestion transfrontalière du réservoir du Sourou impliquant le Mali et le Burkina Faso

Le SAGE Samendéni-Sourou permettra de :

- Coordonner la gestion amont et aval des deux barrages
- Assurer durablement les besoins en eau pour tous les usagers et acteurs
- Favoriser la concertation et l'implication des acteurs au premier rang desquels les usagers à la base
- Préserver et améliorer la fonctionnalité écologique du fleuve Mouhoun et des milieux associés

Le SAGE

Le SAGE est un "document de planification qui fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques ainsi que la préservation des zones humides dans le respect des équilibres naturels et de l'intérêt général. Le SAGE est à l'échelle d'un sous bassin ou d'un regroupement de sous-bassins, d'une portion de cours d'eau, d'un point d'eau ou d'un système aquifère."

Décret N°2005-192 N°2005-192/PRES/PM/MAHRH/MFB portant élaboration et procédure des SDAGE et SAGE

Les enjeux



La préservation des sites d'intérêts écologiques, associés au fonctionnement hydrologique du Mouhoun



Le maintien et le développement de l'activité agricole pour l'atteinte de la sécurité alimentaire



La garantie d'un accès à l'eau potable en continu

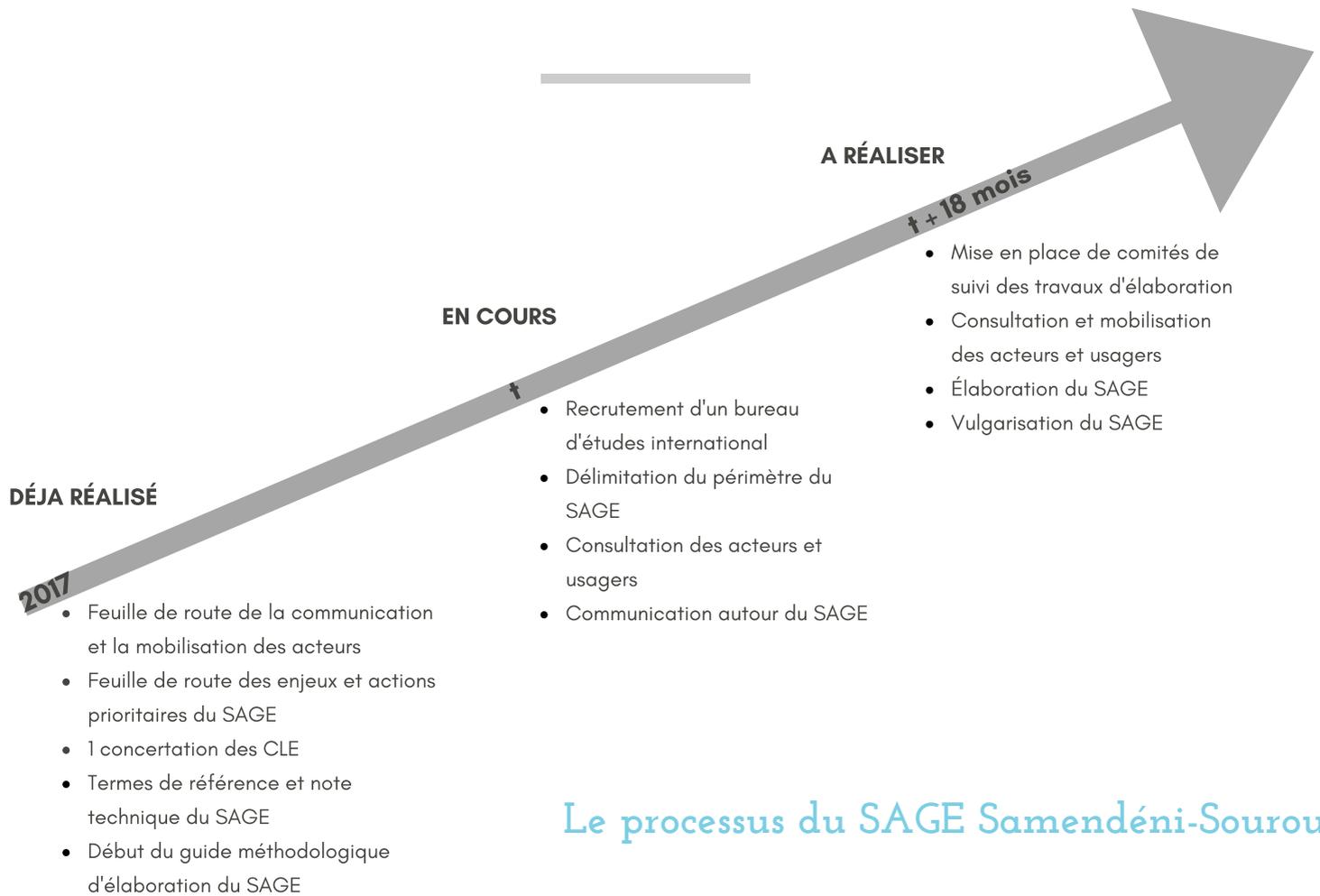


La concertation et la participation multi acteurs : des gestionnaires de barrages aux maraîchers "informels"



Le partage des eaux communes

ELABORATION ET MISE EN OEUVRE



Le processus du SAGE Samendéni-Sourou

Les responsables

AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

Organisme de bassin pour la gestion des ressources en eau, rattaché au Ministère en charge de l'Eau et au Ministère en charge de l'Economie. Chargée de l'élaboration et de la coordination des SAGE.

COMITÉS LOCAUX DE L'EAU (CLE)

Installés à l'échelle bassin, ils sont composés de 3 collègues (Administration, Collectivités et Usagers). Porteurs du SAGE, ils sont chargés de sa mise en œuvre et doivent contribuer à son élaboration. 15 CLE sont prévus sur les 3 sous bassins. 8 sont installés en 2018.

*AMVS : Autorité de Mise en Valeur de la vallée du Sourou

**PDIS : Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendéni

Les acteurs principaux

- Les gestionnaires des 2 barrages : AMVS* et PDIS**
- Les usagers à la base : maraîchers, pêcheurs et autres populations
- Les services déconcentrés en charge de l'eau, l'agriculture, l'environnement et les aménagements hydrauliques
- Les collectivités territoriales

AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN
DIRECTION GENERALE
Dédougou - Burkina Faso
Tel: +226 20 52 12 55
E-mail: agence.aem@gmail.com

